

Informations

Festival du livre — Nice, 3 et 8 mai 1975

Colloque Bibliothèques - Moyen de Culture

L'A.B.F. a participé à ce colloque organisé dans le cadre du Festival du livre par l'Association d'animation et de diffusion culturelle de la Côte d'Azur (A.D.A.C.) sous la présidence du Secrétaire d'Etat aux universités les 3 et 4 mai. Le compte rendu complet de ces deux journées étant publié par l'A.D.A.C. avec le concours de l'A.B.F. (*), nous nous contenterons ici d'un bref rapport.

La première journée fut marquée par une série de rapports faisant le bilan de la lecture publique au Danemark, en Suède, en Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale et en Hongrie. La seconde journée avait pour thème *Propositions pour la Bibliothèque de demain*. Dans son exposé introductif, Roger Pierrot, président de l'A.B.F., après avoir rappelé le rapport de 1966, le 6^e plan et les déclarations récentes des différents représentants des Pouvoirs publics marquant un intérêt pour le développement de la lecture publique avait souligné que ces journées n'auraient qu'un caractère purement informatif si le gouvernement ne manifestait pas son intérêt pour les bibliothèques publiques en dégageant les moyens financiers nécessaires pour en faire un service public essentiel.

Francis Gueth, conservateur de la Bibliothèque municipale de Colmar et président de la section Bibliothèques publiques de l'A.B.F. présenta un bilan de l'œuvre accomplie par la D.B.L.P. depuis 1945 et demanda un plan décennal de développement avec les moyens financiers nécessaires pour couvrir le territoire, la mise à l'étude et l'adoption d'une loi sur les bibliothèques fixant la répartition des charges entre l'Etat et les collectivités locales, le renforcement et l'extension des attributions de la D.B.L.P., la création d'un conseil national des bibliothèques, et que l'on considère le développement des bibliothèques comme un objectif national prioritaire.

En conclusion de débats animés et après une synthèse présentée par le président de l'A.B.F., J.P. Soisson a défini les principes de la politique du gouvernement, sans rendre publiques les mesures concrètes envisagées. Répondant aux vœux exprimés par les représentants de l'A.B.F. il a annoncé la convocation pour l'automne d'un colloque sur la lecture publique, colloque dont les travaux devraient aboutir à un projet de développement de forme législative.

Le stand de l'A.B.F. au Festival

L'A.B.F. présentait cette année au Festival de Nice un stand d'information, commun avec l'A.E.N.S.B. et la D.E.B.D. (1). Dès 1974 le principe d'un stand avait été retenu et on cherchait encore les modalités d'animation quand l'annulation du Festival fut décidée. En 1975, le principe du stand ne fut pas remis en question et le thème d'animation, à la suite de la polémique sur le bénévolat et la formation professionnelle (cf. Bulletin A.B.F. n° 86, 1^{er} trimestre 1975) s'est imposé de lui-même *Bibliothécaire en 1975 : un métier, des techniques*.

Une équipe a été constituée : Marcelle Beaudiquez (Bibliothèque nationale), Martine Fixot (Bibliothèque Publique de Massy), Germaine Frigot (Bibliothèque du 20^e arrondissement, Paris), Alain Massuard (Bibliothèque de Cergy-Pontoise), André Thill (D.B.L.P.).

Il fallait s'assurer la collaboration possible des bibliothécaires de Nice : M. Rohou (Bibliothèque municipale) et M. Dumas avec l'aide de Mme Vidal (Bibliothèque universitaire) ont apporté toute leur aide personnelle et matérielle. C'est ainsi que le mobilier et toutes les fournitures pour le stand furent prêtés par la bibliothèque universitaire, tandis que la bibliothèque municipale prenait en charge la location du matériel audio-visuel.

Il fallait aussi rassembler dans un temps très court le matériel de décoration et la

(*) En vente à l'A.B.F., 4, rue de Louvois, 20 F.

(1) Association des diplômés de l'Ecole des bibliothécaires-documentalistes.

documentation pour le stand. On fit alors appel à toutes les bonnes volontés : M. Brunet, décorateur à la BN, pour les enseignes, M. Violland et son équipe à la BN pour l'encadrement des affiches d'exposition, le personnel de Massy pour le « filmoluxage » d'affiches de bibliothèques. Geneviève Lecacheux, de la Bibliothèque municipale de Caen, prêta tout le matériel de publicité des bibliothèques publiques, rassemblé en 1973 lors de la Journée d'étude de la section des bibliothèques publiques (il fallut ensuite le rendre consultable sous forme de dossiers) ; la Bibliothèque nationale, les bibliothèques de la Ville de Paris, la Discothèque de France, les bibliothèques publiques de Massy et d'Antony, la Joie par les livres, les bibliothèques universitaires de Grenoble et de Nice, ont toutes fourni une documentation abondante et diversifiée. Le B.A.B. (2) a constitué spécialement pour Nice un dossier documentaire illustré sur l'automatisation de la *Bibliographie de la France*, le CANAC (3) et le CAPAR (4), tandis que la D.B.L.P. fournissait des dossiers photographiques sur les réalisations récentes en lecture publique et en bibliothèques universitaires, un dossier de presse sur les bibliothèques publiques et les fascicules des nouvelles normes de construction des bibliothèques municipales. Enfin Jacques Cuzin (Bibliothèque du V^e arrondissement, Paris) se chargeait de rassembler les diapositives et d'assurer la sonorisation du diaporama.

Pendant le festival l'équipe d'animation a été renforcée par l'aide efficace de Danièle Taesch (BM de Mulhouse), Marie-Thérèse Pouillias (DBLP) et Francine Masson (Moulins) pour l'AENSB, Renée Lemaître (Ambassade des U.S.A.) et Claudine Lehmann (Institut catholique) pour la DEBD.

La bibliothèque municipale de Nice a présenté, à l'occasion du Festival, une exposition photographique sur les bibliothèques publiques réalisée par Mme Meyer à Saint-Brieuc.

ACTIVITES DU STAND

Le diaporama, projeté en permanence présentait les différents types de bibliothèques à l'aide de quelques exemples : Bibliothèque nationale, Bibliothèques municipales d'Antony et de Reims, Bibliothèque publique du quartier Glacière (Paris), Bibliothèque centrale de prêt de Seine-et-Marne, Observatoires de Paris et de Meudon.

Des dossiers documentaires, consultés avec intérêt par le public, présentaient la documentation rassemblée sur les bibliothèques publiques et universitaires, tandis que des catalogues de bibliothèques, des guides de lecteur, des catalogues d'exposition, des ouvrages bibliothéconomiques avaient été disposés sur les rayonnages.

Le thème du stand a donné l'occasion d'insister tout particulièrement sur les techniques les plus actuelles : l'automatisation avec le BAB et les travaux de la B.U. de Grenoble dans le domaine de l'informatique, l'édition de catalogues collectifs par ordinateurs, la production des premières microéditions de la BN, consultables sur place grâce à un lecteur de microfiches.

Le public pouvait emporter de nombreuses brochures d'information fournies par les différentes bibliothèques contactées. Enfin, comme dans un service de renseignements, les bibliothécaires exposants ont eu à répondre sans relâche aux questions des visiteurs. Parmi toutes ces questions deux grands centres d'intérêt se dégagent : les professionnels ont trouvé là une information récente sur l'automatisation et les dernières normes de la DBLP par exemple ; quant au grand public, qui s'informait sur les bibliothèques, il cherchait surtout à connaître les filières de formation et les débouchés qu'il fallut hélas présenter honnêtement comme problématiques.

BILAN FINANCIER

Claudine Lehmann pourra faire lors du prochain rapport financier le bilan des dépenses engagées pour le Festival et qui furent partagées avec l'AENSB et la DEBD.

Pour le côté « recettes », la section Lecture publique recouvre la somme de 251 F pour la vente des *Cours élémentaires*, des *Journées des Périodiques* et des affiches, tandis que la trésorerie nationale encaisse 390 F pour la vente des *Annuaire 74* et 200 F pour les cotisations des dix adhésions faites sur le stand. Ces résultats, modestes encore, laissent bien augurer de telles représentations.

(2) Bureau d'Automatisation des Bibliothèques.

(3) Catalogage national centralisé.

(4) Catalogage partagé.

CONCLUSION ET REMARQUES

L'ensemble de l'équipe responsable considère que cette première expérience est positive, ce qui ne veut pas dire que tout fut parfait. Il y eut des « bavures » matérielles qui nécessitent quelques remarques :

compte tenu du temps de préparation fort limité, notre collaboration avec les autres associations n'a pas été, au départ, aussi étroite qu'elle aurait pu l'être ;

par manque de temps de préparation toujours, les documents mis à la disposition du public n'étaient pas fournis en un assez grand nombre d'exemplaires, et certains types de bibliothèques n'étaient presque pas représentés. Notamment, en raison peut-être du thème du colloque, les renseignements manquaient sur les bibliothèques universitaires et les bibliothèques spécialisées, mais aussi sur les bibliothèques d'entreprises. Nous aurions souhaité, également, avoir une brochure de présentation de l'actuelle E.N.S.B. ;

il est regrettable que le diaporama n'ait pas toujours pu être suivi avec attention par le public en raison de mauvaises conditions d'écoute et de luminosité (5) ;

il est dommage que nous n'ayons pas rassemblé dans une vitrine de vente toutes les publications de l'A.B.F. (par exemple, nous n'avions pas la dernière édition du *Cours Élémentaire* et nous en avons quand même vendu 5 « par correspondance » !). Ceci nous aurait permis de nous présenter beaucoup plus nettement comme des vendeurs d'une part, et comme un marché potentiel d'autre part, face aux éditeurs.

Enfin l'existence du stand au Festival du Livre pose deux questions de fond :

En raison sans doute du colloque, ce stand d'associations professionnelles présentait une certaine ambiguïté : il est devenu en quelque sorte le stand officiel de la Lecture publique en France où furent exposées, parfois longuement, les actions de la D.B.L.P. Dans de telles circonstances, un grand stand des bibliothèques (Direction + Associations) aurait sans doute levé cette ambiguïté.

Enfin la représentation même de notre association dans ces manifestations du livre est une question pour laquelle une politique générale et non plus ponctuelle devrait être définie. Si on considère, et c'est bien l'avis de l'équipe, qu'elles sont des lieux privilégiés où notre profession doit se faire mieux connaître à la fois du public et des professionnels, il faudra se donner les moyens financiers de cette représentation et en même temps organiser beaucoup plus systématiquement les contacts, avec la presse en particulier.

Aux adhérents et au Bureau national de se prononcer maintenant.

Marcelle Beaudiquez, Martine Fixot,
Germaine Frigot, Alain Massuard, André Thill.